

DOM-COM

Octobre 2013



- L'Association des Chambres de Commerce et d'Industrie des Outre-mer a été créée en février 2011 dans l'objectif de :
 - ✓ Assurer la concertation entre les CCI d'Outre-mer, échanger leur expérience et mener des actions sur des thèmes communs aux régions ultramarines.
 - ✓ Etre une force unifiée de propositions auprès des autorités pour faire évoluer l'environnement législatif, réglementaire ou administratif des économies ultramarines.
- L'ACCIOM regroupe 11 Chambres de Commerce et d'Industrie au titre des DOM (Guyane, Iles de Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Ile de la Réunion) et des COM (Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Saint Barthélemy, Saint Martin, Saint-Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna).
- La Présidence tournante annuellement a été assurée en 2011 par Colette KOURY, présidente de la CCI des Iles de Guadeloupe, en 2012 par Ibrahim PATEL Président de la CCI Ile de la Réunion, en 2013 par Jean Paul Le Pelletier, Président de la CCI de Guyane.

L'ACCIOM, c'est :

- ✓ 11 Chambres de Commerce et d'Industrie.
- ✓ Représentant 150 000 entreprises et 350 000 emplois.

CCI DOM

Territoire de GUYANE :

Superficie : 91 000 km²

Population : 209 000 habitants

Activités principales : activités spatiales, mines d'or, pêche

PIB par habitant : 12 330 € RUP Française



CCI GUYANE

Entreprises ressortissantes : 7212, dont :
Commerce : 2 590, Industrie : 1 670, Services : 2 952.

Président : Jean Paul LE PELLETIER

Siège : Place de l'Esplanade BP 49
97321 Cayenne Cedex

Tel : 05 94 29 96 00

Site internet : www.guyane.cci.fr

Antenne :

Saint Laurent

rue Edgard MILLIEN

97320 Saint Laurent du Maroni

Tél : 05 94 34 01 60 - Fax : 05 94 34 17 09

E-mail : stlaurent@guyane.cci.fr

Territoire des ILES DE GUADELOUPE :

Superficie : 1 704 km²

Population : 425 700 habitants

Activités principales : agro-alimentaire, tourisme

PIB par habitant : 17 242 € RUP Française



CCI ILES DE GUADELOUPE

Entreprises ressortissantes : 30 825, dont :
Commerce : 12 328, Industrie : 5 067, Services : 13 430.

Président : Colette KOURY

Siège : Rue Félix Eboué
97159 POINTE-A-PITRE

Tel : 05 90 93 76 00

Site internet : www.guadeloupe.cci.fr

Antennes :

Antenne de Basse-Terre

6, rue Victor Hugues

97100 BASSE-TERRE

0590.99.44.44

Antenne de Marie-Galante

Le Bourg – Assainissement

97134 SAINT-LOUIS

0590.97.17.04

Territoire de la MARTINIQUE

Superficie : 1 100 km²

Population : 401 600 habitants

Activités principales : agro-alimentaire, tourisme

PIB par habitant : 18 456 € RUP Française



CCI MARTINIQUE

Entreprises ressortissantes : 27 645, dont :
Commerce : 6 188, Industrie : 3 865, Services : 17 592.

Président : Manuel BAUDOIN

Siège : 50-54 rue Ernest Deproge BP 478
97241 FORT DE FRANCE

Tel : 05 96 55 28 00

Site internet : www.martinique.cci.fr

Antennes :

Saint-Pierre

Place BERTIN,

97250 Saint-Pierre

Tél : 0596 78 29 28

Trinité

107 rue Joseph

Lagrosillière

97220 La Trinité

Tél : 0596 58 18 90

Marin

Zone d'Activité

ARTIMER

Bat. E 1 étage Quartier LA

DUPRE, 97290 Marin

Tél : 0596 74 89 01

Territoire de MAYOTTE :

Superficie : 374 km²

Population : 186 452 habitants

Activités principales : agriculture, pêche, aquaculture, culture de plantes médicinales et aromatiques

PIB par habitant : 3 960 € RUP Française



CCI MAYOTTE

Entreprises ressortissantes : 6353, dont :
Commerce : 4560 Industrie : 396 Services : 1397

Président : Mohamed ALI HAMID

Siège : Place Mariage BP 635
97600, MAMOUDZOU CEDEX

Tel : 02 69 61 04 26

Site internet : www.mayotte.cci.fr

Territoire de l'ILE DE LA REUNION :

Superficie : 2 512 km²

Population : 793 000 habitants

Activités principales : agro-alimentaire, BTP, tourisme

PIB par habitant : 15 045 € RUP Française



CCI Ile de la REUNION

Entreprises ressortissantes : 31 633, dont :
Commerce : 11 408, Industrie : 6 133, Services : 14 092.

Président : Ibrahim PATEL

Siège : 5 bis rue de Paris BP 120
97463 SAINT-DENIS

Tel : 02 62 94 20 00

Site internet : www.reunion.cci.fr

Antennes :

Maison de l'Entreprise Nord,

13, rue Pasteur 97400 Saint Denis

Tél. 0262.94.21.80 - Fax. 0262.94.21.99

Maison de l'Entreprise Ouest,

196, Rue Marius et Ary Leblond

97460 Saint-Paul Tél. 0262.33.35.15

Maison de l'Entreprise Est,

Espace TARANI, 95 pente Sassy

97470 Saint André Tél. 0262.46.90.70

Maison de l'Entreprise et de la Formation Sud,

15, route de la Balance à Saint-Pierre

Tél. 0262.96.96.96 - Fax. 0262.35.65.55

Territoire de la NOUVELLE CALEDONIE :

Superficie : 18 575 km²

Population : 240 390 habitants

Activités principales : agriculture, pêche, aquaculture, tourisme, élevage extensif, mines de nickel

PNB par habitant : 22 734 € PTOM Français



**CCI
NOUVELLE CALEDONIE**

Entreprises ressortissantes : 13 050, dont :

Commerce : 4 245, Industrie : 2 711, Services : 6 094.

Président : **André DESPLAT**

Siège : 15 rue de Verdun M3
98849 NOUMEA

Tel : 00 687 24 69 52

Site internet : www.cci.nc

Territoire de POLYNESIE FRANCAISE :

Superficie : 4 167 km²

Population : 259 596 habitants

Activités principales : tourisme, perle, pêche hauturière, coprah, vanille et monoï

PNB par habitant : 17 090 € PTOM Français



**CCISM
POLYNESIE FRANCAISE**

Entreprises ressortissantes : 19 234, dont :

Commerce : 5 145, Industrie : 730, Services : 5 221, Métiers : 8 138.

Président : **Stephen CHIN LOY**

Siège : 41 rue Docteur Cassiau BP 118

98713 PAPEETE (TAHITI) CEDEX

Tel : 00 689 47 27 00

Site internet : www.ccism.pf

Territoire de SAINT BARTHELEMY :

Superficie : 21 km²

Population : 8 450 habitants

Activités principales : tourisme, activités de services, artisanat, commerce de luxe.

PTOM Français



**CEM
SAINT BARTHELEMY**

Entreprises ressortissantes : 4 399, dont :

Commerce : 920, Industrie : 41, Services : 1 554,

Métiers et Artisanat : 1 634, Profession libérale : 222,

Agriculture et pêche : 28.

Président : **Régis PAIN**

Siège : 10 rue du Roi Oscar II - Gustavia
97133 SAINT BARTHELEMY

Tel : 0 590 27 12 55

Site internet : www.cem-stbarth.com

Territoire de SAINT MARTIN :

Superficie : 53 km²

Population : 33 000 habitants

Activités principales : tourisme

RUP Française



CCISM SAINT MARTIN

Entreprises ressortissantes : 6 976, dont :

Commerce Industrie -Services : 4 697, Artisanat : 2 227, Agriculture : 52.

Président : **Stephen TACKLING**

Siège : 10 rue Jean Jacques Fayel Concordia 97150
SAINT MARTIN

Tel : **0 590 87 84 42**

Site internet : www.ccism.com

Territoire de SAINT PIERRE ET MIQUELON :

Superficie : 242 km²

Population : 6 125 habitants

Activités principales : pêche, énergie éolienne, aquaculture

PNB par habitant : n. d. PTOM Français



**CACIMA
SAINT PIERRE ET MIQUELON**

Entreprises ressortissantes : 408, dont :

Commerce : 98, Industrie : 10, Services : 125, Artisanat : 144, Pêche, Agriculture, Aquaculture : 31.

Président : **Xavier BOWRING**

Siège : 4 boulevard Constant Colmay BP 4207
97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON
CEDEX

Tel : 00 508 41 05 36

Site internet : www.cacimaspm.fr

Territoire de WALLIS ET FUTUNA :

Superficie : 274 km²

Population : 14 944 habitants

Activités principales : agriculture, pêche et artisanat

PNB par habitant : n.d. PTOM Français

**CCIMA
WALLIS ET FUTUNA**

Entreprises ressortissantes : 565, dont :

Commerce : 167, Industrie : 69, Services : 227, Agriculture, Pêche, Elevage : 102.

Président : **Silino PILIOKO**

Siège : Mata Utu BP 457
98600 UVEA WALLIS ET FUTUNA
CEDEX

Tel : 00 681 72 17 17

L'ACCIOM a bien naturellement pour premier objectif de permettre aux 11 chambres de commerce et d'industrie d'outre-mer français, de **mieux se connaître pour accroître leur performance** collective et individuelle.

La dispersion de l'outre-mer français sur l'ensemble de notre planète, offre la richesse d'une grande diversité mais l'inconvénient d'un risque de méconnaissance mutuelle et de dispersion des efforts.

L'ACCIOM permet donc aux CCI de se rencontrer, d'échanger, de s'enrichir de leurs expériences, mais également et surtout de mettre en œuvre des actions communes.

Au bout de 3 ans d'existence, l'ACCIOM est devenue **l'interlocuteur reconnu, représentatif de l'ensemble de l'économie ultramarine auprès des institutions nationales et des acteurs économiques**. Outre les contacts réguliers et les rencontres débats qu'elle organise, l'ACCIOM a participé activement aux travaux préparatoires, discussions et débats sur les derniers sujets d'actualité économique tels que :

- La loi de régulation économique d'outre-mer adoptée le 20 novembre 2012,
- La réforme à l'aide fiscale à l'investissement en outre-mer,
- Le déploiement de la BPI en territoire ultramarin,
- Le projet de loi sur l'entreprise ultramarine,
- La transition énergétique, la biodiversité ...

Enfin, l'ACCIOM propose, porte ou accompagne toute sorte de mesures susceptibles d'améliorer la santé et la compétitivité du tissu économique ultramarin.

C'est ainsi, par exemple, qu'elle s'est mobilisée sur :

- La gestion du registre du commerce et des sociétés (RCS) en outre-mer :

Chacun sait qu'elle est déficiente de façon récurrente (énorme retard, absence de moyens...), et pénalise gravement l'activité économique, en privant l'entreprise ultramarine de la capacité de s'identifier correctement auprès de ses interlocuteurs. (Clients, fournisseurs, banques, administrations ...)

Cette situation n'a que trop duré, et les CCI d'outre-mer, qui en ont la capacité en leur qualité d'établissement public et en ont les compétences techniques, ont proposé d'assurer la tenue du RCS, véritable état civil des entreprises.

Une avancée importante a été obtenue avec l'adoption de l'article 31 de la loi du 20 novembre 2012 dont l'ACCIOM demande instamment la mise en œuvre sans délai.

- Le régime de l'entreprise Ultramarine

Une activité économique exercée à des milliers de kilomètres de la métropole, de ses fournisseurs français et européens, dans un voisinage géographique au coût de main-d'œuvre très réduit, et dans une zone monétaire le plus souvent dollarisée, ne peut être soumise aux mêmes règles, contraintes et obligations qu'une entreprise qui exerce dans l'hexagone.

Ce constat de bon sens n'est pas toujours partagé. Des régimes d'exception sont prévus au coup par coup et sont dispersés dans l'abondante réglementation, compromettant ainsi leur connaissance, compréhension, lisibilité, pérennité.

L'ACCIOM préconise dans un premier temps une codification rédactionnelle mettant en évidence un corpus cohérent des textes touchant à l'économie ultramarine dans les domaines commercial, fiscal, social...

Voici quelques exemples des objectifs ambitieux que l'ACCIOM s'est fixée en complément de l'action quotidienne que les 11 CCI des outre-mer accomplissent chaque jour sur leurs territoires respectifs.

ACCIOM

Siège : 46 avenue de la Grande- Armée - CS 50071 - 75858 PARIS Cedex 17

Téléphone fixe : 01.40.69.37.07 Portable : 06.85.63.66.72

Président : Jean Paul LE PELLETIER jjpl@guyane.cci.fr

Directeur général : Jean Paul TOURVIEILLE jp.tourvieille@ccifrance.fr